



LES VOYAGES

La Libre



## Milan & La Scala



La Libre Musique, du 1<sup>er</sup> au 4 avril 2025



  
*Preference*

**Preference Travel Team**  
Rue des Francs 79 bte 4 - 1040 Bruxelles  
Tél : 02/647 30 00  
Lic. A 1652

Le 17 mars 1900, le célèbre Théâtre de la Scala, l'une des salles d'opéra italien les plus emblématiques au monde, donnait pour la première fois une représentation de la Tosca, un opéra créé deux mois plus tôt à Rome par Giacomo Puccini. Dirigé par Arturo Toscanini, ce fut immédiatement un succès populaire. En clôture de la célébration du centenaire de la mort du grand compositeur Puccini, mort à Bruxelles le 29 novembre 1924, le théâtre de la Scala a programmé la Tosca avec une mise en scène très cinématographique pensée par David Livermore et soulignée par les fastueux éléments architecturaux dessinés par Giò Forma. Un grand moment pour les mélomanes !

Milan, capitale de la Lombardie, c'est aussi un riche patrimoine architectural et culturel tel le Duomo, joyau gothique en marbre, les collections de peinture de la pinacothèque de la Brera, les réalisations de Bramante, grand architecte de la Renaissance et les maisons art Nouveau et art Déco de la bourgeoisie milanaise. Vous verrez le chef-d'œuvre de Léonard de Vinci, la Cène, une fresque minutieusement restaurée pendant plus de 20 ans. Vous prendrez de la hauteur en marchant sur les toits du Duomo et en dînant dans un restaurant réputé pour sa gastronomie.

Enfin, vous pourrez flâner dans le quartier des Navigli, le nouveau quartier en vogue. Afin de profiter pleinement de ce séjour, nous avons choisi un hôtel très confortable situé au cœur de Milan, près de la place du Duomo.

Les + de ce voyage :

- Des vols directs avec la compagnie ITA Airways.
- Le logement dans un hôtel 4\* au centre de Milan à proximité du Duomo.
- Des places de 1<sup>ère</sup> catégorie pour la Tosca au Théâtre de la Scala.
- La visite exclusive de la Cène de Léonard de Vinci, patrimoine mondial de l'Unesco.
- Un dîner d'adieu dans un restaurant avec vue panoramique sur la ville
- Une balade dans le quartier bohème des Navigli.
- Le séjour en pension complète (excepté le dîner avant le spectacle).
- Un accompagnement professionnel et expérimenté de Bruxelles à Bruxelles.

**Avantage : prix presto jusqu'au 15 décembre (- 150 €)**

# VOTRE PROGRAMME

BRUXELLES → MILAN

MARDI 1<sup>ER</sup> AVRIL

Envol direct le matin avec ITA Airways depuis Zaventem.

Arrivée en fin de matinée à l'aéroport de Milan Linate et transfert en car à l'hôtel.

Dépose des bagages puis visites à pied dans le centre historique de Milan.

Déjeuner dans un restaurant à proximité du Duomo.

L'après-midi, nous verrons le **Duomo**, chef-d'œuvre de l'architecture gothique flamboyante, construit entièrement en marbre, surmonté de la statue dorée de la Madonnina. Visite de l'intérieur, de la zone souterraine archéologique et des terrasses sur le toit de la cathédrale.

Commencée en 1386 à la demande de Gian Galeazzo Visconti, seigneur de Milan, la construction de la cathédrale, une de plus vastes églises au monde, ne fut achevée...qu'après la Deuxième Guerre mondiale. Mélange de styles gothique tardif, baroque et néogothique, sa façade grandiose multiplie les pinacles et les statues.

L'intérieur à 5 nefs surprend par sa verticalité tandis que depuis les toits de la cathédrale se dévoile une véritable assemblée céleste composée de statues et décors sculptés.



Le **musée dell'Opera del Duomo** logé dans les belles salles du Palais royal complète la visite en retraçant les différentes étapes de l'interminable construction du Duomo de 1386 à 1965. On y voit notamment une superbe maquette en bois (1509), les statues de la façade et le somptueux trésor.

Retour à l'hôtel. Dîner dans un restaurant proche de l'hôtel.

Nuitée à l'**hôtel The Square Milano 4\***.

Petit déjeuner à l'hôtel.

Le matin départ en tramway vers l'**église San Ambrogio**, première basilique de la ville fondée par l'évêque Saint-Ambroise en 397.

Ce chef-d'œuvre de style romano-lombard (XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> s.), précédé d'un atrium à la manière d'un temple antique, renferme dans la crypte les tombes de Saint-Ambroise et de quelques rois d'Italie dont Pépin, le 2<sup>e</sup> fils de Charlemagne. A l'intérieur, on admire les



mosaïques paléochrétiennes (V<sup>e</sup> s.) de la chapelle San Vittore in Ciel d'Oro et le paliotto, une pièce d'orfèvrerie carolingienne (835) qui recouvre le maître-autel.



Continuation vers l'**église Santa Maria delle Grazie** pour bénéficier d'une visite privée de la « **Cène** » de **Léonard de Vinci** dans le réfectoire du couvent dominicain.

De style gothique lombard, l'église a été remaniée en pur style Renaissance en 1492 par Bramante à la demande de Ludovic le More. L'architecte ajouta le grandiose dôme à 16 pans, l'harmonieux petit cloître et la sacristie. Le réfectoire du couvent annexe est orné de la célèbre peinture murale de Léonard de Vinci dont la minutieuse restauration a permis de retrouver les couleurs originales et de mettre en valeur la subtile perspective.



Déjeuner inclus dans un restaurant local.

L'après-midi, promenade à pied pour découvrir quelques lieux emblématiques de la **Mediolanum**, qui fut élevée au rang de capitale l'Empire romain en 292, puis un florissant centre de commerce dès le XII<sup>e</sup> s. On passera par la **piazza degli Affari**, symbole contemporain de la finance milanaise, qui occupe le site d'un théâtre romain puis par la **piazza dei Mercanti**, ancien centre médiéval de Milan.

Sur la place des Affaires, s'opposent la façade monumentale en travertin du **Palazzo Mezzanotte** (1932), siège de la bourse et l'irrévérencieuse sculpture de **Maurizio Cattelan : L.O.V.E.** (2010).

La place des Marchands est l'unique témoignage de la ville médiévale. Le Palazzo della Ragione ou **Broletto Nuovo** (1233), centre du pouvoir civil, la **Loggia degli Osii** (1316) de style gothique en marbre blanc et noir portant les blasons des six quartiers de la cité et la **Casa dei Panigarola** (XV<sup>e</sup> s.) sont les vestiges de ce qui fut le centre judiciaire, administratif et marchand du Milan communal.

Nous découvrirons ensuite la **Galerie Victor-Emmanuel-II**, majestueux passage de verre et de fer construit en 1868 qui constitue avec ses magasins, ses cafés et ses restaurants, l'un des lieux les plus animés de Milan.

Enfin, **l'église San Bernardino alle Ossa** est connue pour abriter une chapelle aux murs couverts de crânes et d'ossements humains.



Après le dîner libre, départ à pied vers le **Théâtre de la Scala** pour assister à 20h à **l'opéra TOSCA** de **Giacomo Puccini**.

Le **Théâtre de la Scala** et sa célèbre salle rouge et or où se firent entendre les voix de la Tebaldi et de la Callas fut inauguré en 1778. Au-dessus de la scène se trouve un énorme lustre en cristal de Bohême composé de 383 ampoules.

**Tosca** : mélodrame en 3 actes, créé en 1900.

Direction musicale : Michele Gamba

Mise en scène : Gió Forma

Chœur et orchestre : Teatro alla Scala

Avec : Chiara Isotton (Tosca), Francesco Melo (Cavaradossi), Luca Salsi (Scarpia).

**Places de 1ère catégorie** - durée 2h50 avec entractes.



Nuit à l'hôtel The Square Milano 4\*.

Départ à pied ou en métro vers le **quartier de la Brera**, un des endroits les plus huppés de la ville.

Visite de la **Pinacoteca di Brera**, une des collections majeures de la peinture italienne, hébergée dans un palais du XVIII<sup>e</sup> s.

La Pinacothèque, qui fut inaugurée en 1809 en présence de Napoléon, est mondialement connue pour la richesse de ses collections. Elle expose des chefs-d'œuvre de la Renaissance tels l'émouvante *Pietà* de Giovanni Bellini, le surprenant *Christ mort* de **Mantegna**, le délicat retable *Pala Montefeltro* de **Piero della Francesca**, le *Mariage de la Vierge* de **Raphaël**, tout empreint de la suavité de son maître **Le Pérugin**, ou encore le spectaculaire *Repas à Emmaüs* du **Caravage** qui annonce le mouvement baroque.



Ensuite promenade dans le Quadrilatère de la Mode en direction de la **Villa Necchi Campiglio**, une superbe villa art Déco des années 30 avec jardin et piscine, havre de luxe raffiné dessiné par Piero Portaluppi.

Outre le mobilier Art déco, vous y verrez la collection d'art de Guido Sforni (1935-1975) qui réunit des œuvres de Picasso, de Fontana, de Modigliani, et de Matisse...



Déjeuner inclus.

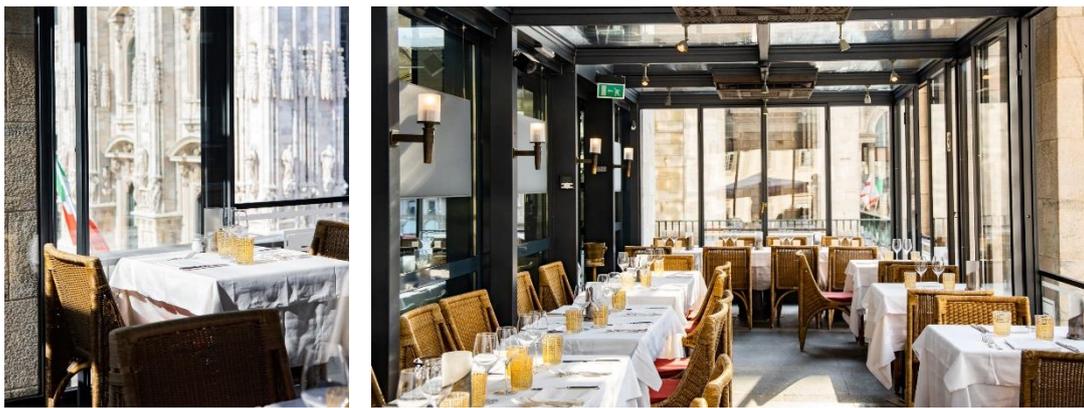
L'après midi, visite du **Palazzo Bagatti Valsecchi**, l'un des plus étonnants musées de Milan.

Construit sur le modèle des maisons patriciennes de la Renaissance, ce palais commandité par les frères Fausto et Giuseppe Bagatti Valsecchi en 1878, intègre leur riche collection de peintures et d'arts décoratifs de la Renaissance italienne qu'on découvre dans leurs appartements privés.

Ensuite, balade thématique sur le **thème Art nouveau** (appelé style Liberty en Italie) dans le **quartier de la Porta Venezia** (Casa Galimberti, Palazzo Castiglioni, Casa Guazzoni...).



Dîner d'adieu au restaurant Giacomo Arengario sis au dernier étage du musée Novecento, face au Duomo éclairé.



Nuit à l'hôtel The Square Milano 4\*.

Petit déjeuner à l'hôtel et check-out. Départ de l'hôtel en car avec les bagages.

Visite du **cimetière monumental** (1866) où les monuments funéraires, comme la Tour de Babel, reflètent les lubies et le goût éclectique de la grande bourgeoisie milanaise. Certains monuments funéraires sont d'un réalisme saisissant comme le Saint-François parlant aux oiseaux.

Continuation en car vers le **quartier des Navigli**, nouveau quartier en vogue de Milan, situé autour de l'ancien port fluvial rénové à l'occasion de l'Exposition universelle de 2015.

Temps libre pour découvrir les Navigli.

Parmi les grands travaux d'urbanisme entrepris sous les Sforza au XV<sup>e</sup> s., le creusement de canaux (navigli) a permis de faire de Milan un grand port fluvial relié au Pô et aux grands lacs. Le long du **Naviglio grande** et du **Naviglio Pavese**, c'est un autre visage de Milan qui se dévoile avec ses maisons aux façades colorées, passerelles enjambant les canaux, impasses, boutiques de brocanteurs, galeries d'art, bars et restaurants.



Déjeuner dans un restaurant local des Navigli.

En milieu d'après-midi, transfert en car vers l'aéroport de **Milan Linate**

Vol direct vers Bruxelles avec la compagnie ITA Airways.

Arrivée en soirée à Bruxelles.

- **FIN DU PROGRAMME** -

# VOTRE HOTEL

## THE SQUARE MILANO 4\*

Très bien situé dans le centre de Milan, à 400 m du Duomo, cet hôtel occupe un immeuble Modern style. Il propose des chambres spacieuses, rénovées en un style contemporain élégant et raffiné. Un fabuleux buffet de petit déjeuner et une terrasse panoramique au bar-restaurant The Roof, idéale pour prendre l'apéritif, complètent l'agrément d'un séjour dans cet hôtel historique.



# LE PRIX

SUR BASE DE MINIMUM 14 PARTICIPANTS.

## **PRIX PRESTO (RÉSERVATION JUSQU'AU 15/12/2024) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.495 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **590 €**

## **PRIX NORMAL (RÉSERVATION APRÈS LE 15/02/2024) :**

LE PRIX PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE : **2.645 €**

LE SUPPLÉMENT SINGLE EST DE : **590 €**

### **CE PRIX COMPREND :**

- ✍ Les vols directs internationaux A/R Bruxelles-Milan à bord de la compagnie ITA Airways.
- ✍ Les transferts aéroport – hôtel et les visites du 4<sup>e</sup> jour en car.
- ✍ Le forfait tram-métro 72 h en transports publics
- ✍ Le logement en chambre double DELUXE et petit déjeuner dans l'hôtel 4 \*mentionné (ou similaire).
- ✍ Les repas avec les boissons incluses (eau, 1/4 vin, café ou thé) excepté le dîner du 2<sup>e</sup> jour.
- ✍ Les visites prévues au programme.
- ✍ La représentation de la Tosca au Théâtre de la Scala (places de 1<sup>ère</sup> catégorie sous réserve de disponibilité).
- ✍ Les services d'un guide parlant français et l'accompagnement de Bruxelles à Bruxelles.
- ✍ Les attentions de la Libre.

### **CE PRIX NE COMPREND PAS :**

- ✍ Les différents pourboires et les dépenses personnelles.
- ✍ Le dîner libre du 2<sup>e</sup> jour.
- ✍ Les assurances avec « Assurinco ».
- ✍ Les frais des éventuels tests Covid (PCR, antigénique,...) exigés avant, pendant ou au retour du voyage par les autorités locales, compagnies aériennes et autres prestataires.

### **REMARQUES IMPORTANTES :**

L'ORDRE DES VISITES PEUT ÊTRE MODIFIÉ EN FONCTION DES RÉSERVATIONS.

POUR PARTICIPER À CE VOYAGE, LES CITOYENS BELGES DOIVENT ÊTRE EN POSSESSION DE LEUR CARTE D'IDENTITÉ. POUR LES AUTRES NATIONALITÉS, VEUILLEZ CONTACTER VOTRE AMBASSADE.

**LES VISITES SE FONT PRINCIPALEMENT À PIED ET EN TRAMWAYS OU MÉTRO. POUR LE BON DÉROULEMENT DU VOYAGE, NOUS DEMANDONS AUX PARTICIPANTS D'AVOIR UNE BONNE MOBILITÉ. LE NOMBRE DE PLACES DE SPECTACLE AU THÉÂTRE DE LA SCALA ÉTANT LIMITE, NOUS VOUS CONSEILLONS UNE INSCRIPTION RAPIDE.**

A RENVOYER CHEZ : PREFERENCE - TRAVEL TEAM (LIC. A 1652)  
RUE DES FRANCS, 79 BOÎTE 4 - 1040 BRUXELLES  
TEL : 02/647 30 00  
INFO@PREFERENCE.BE | WWW.PREFERENCE.BE

JE, SOUSSIGNÉ(E),

NOM : ..... PRENOM : .....  
ADRESSE : .....  
N° POSTAL : ..... LOCALITE : .....  
TELEPHONE : ..... GSM : ..... FAX : .....  
ADRESSE E-MAIL : .....

**RÉSERVE** ..... **PLACE(S) POUR LE VOYAGE EN RÉFÉRENCE**

**DONNÉES PASSAGER N°1** (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE D'IDENTITÉ)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....  
N° DE CARTE D'IDENTITÉ : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**DONNÉES PASSAGER N°2** (TELLES QUE MENTIONNÉES SUR LA CARTE IDENTITÉ)

NOM : ..... PRÉNOM : ..... M. / MME / MLLE (BARREZ LA MENTION INUTILE)  
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : ..... NATIONALITÉ : .....  
N° DE CARTE D'IDENTITÉ : ..... DATE D'ÉMISSION : ..... DATE D'EXPIRATION : .....

**TYPE DE CHAMBRE :**  DOUBLE À 1 LIT  DOUBLE À 2 LITS  DOUBLE À PARTAGER  SINGLE

**EN OPTION :** ASSURANCE AUPRÈS DE « ASSURINCO »

**ANNULATION (HORS EPIDEMIES) - PRIME DE 4 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

**MULTIRISQUE AVEC EXTENSION EPIDEMIES\* (ANNULATION + ASSISTANCE + BAGAGES) - PRIME DE 5,76 % SUR L'ENSEMBLE DE MON DOSSIER**

- JE SOUHAITE Y SOUSCRIRE  
 JE NE SOUHAITE PAS Y SOUSCRIRE

*\*Au vu de la situation actuelle, nous vous recommandons vivement une couverture EPIDEMIES*

**PRIX :**  **PRIX PRESTO PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE JUSQU'AU 15 DÉCEMBRE 2024 : 2.495 €**

LE PRIX NORMAL PAR PERSONNE EN CHAMBRE DOUBLE EST DE : **2.645 €**

LE SUPPLEMENT SINGLE EST DE : **590€**

TAXES D'AEROPORT INCLUSES - SOUS RESERVE DE MODIFICATION PAR LA COMPAGNIE AERIENNE

**UN ACOMPTE DE 30% EST PAYABLE À LA RÉSERVATION SUR LE COMPTE BANCAIRE KBC AU NOM DE : TRAVEL TEAM S.A.**

UNE FACTURE FINALE VOUS SERA ENVOYEE. LE SOLDE DU DOSSIER EST PAYABLE AU PLUS TARD POUR **LE 1<sup>ER</sup> MARS 2025.**

**PAIEMENTS :** IBAN : BE92 7440 6349 9223  
SWIFT/BIC : KREDBEBB  
REFERENCE : MILAN /D.3881

*EN CAS DE PAIEMENT PAR CARTE DE CREDIT, SEULES LES CARTES VISA ET MASTERCARD SONT ACCEPTÉES.*

PAR LA PRÉSENTE, JE SOUSCRIS UN CONTRAT DE VOYAGE À FORFAIT SELON LES CONDITIONS PARTICULIÈRES DE VENTE DE TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. (CI-JOINT) ET SELON LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DE LA COMMISSION DE LITIGES VOYAGES À FORFAIT (DISPONIBLE À LA DEMANDE AVEC LE FORMULAIRE D'INFORMATION STANDARD B).

EN CAS DE SOUSCRIPTION À L'ASSURANCE, JE RECONNAIS AVOIR PRIS CONNAISSANCE DES CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DU CONTRAT.

J'AUTORISE PREFERENCE - TRAVEL TEAM CONSULT & REPRÉSENTATIVE S.A. À UTILISER MES DONNÉES PERSONNELLES DU PRÉSENT FORMULAIRE POUR LE BON SUIVI DE MON INSCRIPTION AU VOYAGE ET J'ACCEPTÉ D'ÊTRE TENU INFORMÉ DES DIFFÉRENTS PRODUITS OU PROMOTIONS PAR EMAIL ET/OU PAR POSTE.

FAIT À ..... , LE .....

**SIGNATURE POUR ACCORD :**

## CONDITIONS PARTICULIERES DE VENTES DE VOYAGES A FORFAIT DE TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE S.A – PREFERENCE

La loi du 1<sup>er</sup> décembre 2017, régissant le contrat de voyages à forfait, est d'application pour les présentes conditions particulière de vente. Dans le présent texte, TRAVEL TEAM CONSULT AND REPRESENTATIVE, S.A. est appelé « l'organisateur » et le client est appelé « voyageur ».

### 1. CONTRAT DE VOYAGES A FORFAIT : INFORMATIONS PAR L'ORGANISATEUR

Les offres de voyages de l'organisateur sont rédigées de bonne foi en fonction des données disponibles lors de la rédaction. L'organisateur se réserve le droit de corriger les erreurs matérielles manifestes dans les informations fournies. Il y a acceptation explicite par les parties pour spécifier que les informations précontractuelles peuvent être modifiées avant la conclusion du contrat. Les informations données par téléphone par les préposés de l'organisateur sont toujours données sous réserve.

### 2. PRIX ET MODALITES DE PAIEMENT

A l'acceptation par le voyageur du contrat de voyage, un acompte de minimum 30% du prix du voyage total sera demandé au voyageur. En fonction du montant et/ou de la nature du voyage, un second acompte pourra être demandé par l'organisateur. Le solde sera payable au plus tard 30 jours avant le départ du voyage. Les documents de voyage ne seront délivrés qu'après règlement du solde du prix total du voyage.

### 3. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR

Le voyageur peut résilier le contrat de voyage à tout moment avant le début du voyage à forfait sous réserve de payer à l'organisateur des frais de résiliation fixés forfaitairement comme suit :

Jusqu'à 90 jours avant le départ :	30 % du prix total du voyage
De 89 à 60 jours avant le départ :	50 % du prix total du voyage
De 59 à 31 jours avant le départ :	75 % du prix total du voyage
De 30 à 0 jours avant le départ :	le prix total du voyage

L'annonce de cette résiliation par le voyageur doit parvenir à l'organisateur par lettre recommandée ou par email et prend effet le jour même ou le premier jour ouvrable suivant la date de l'annonce, compte tenu des horaires de bureau de l'organisateur (du lundi au vendredi, jours fériés exclus) en ce qui concerne la détermination de date de résiliation. Lorsque le voyage a débuté, il n'y a plus aucun remboursement possible. Tout voyage interrompu ou abrégé pour quelque cause que ce soit, ne donne lieu à aucun remboursement.

### 4. RESILIATION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur de voyage peut résilier le contrat de voyage à forfait si le nombre de personnes inscrites pour le voyage à forfait est inférieur au nombre indiqué dans le contrat. Dans ce cas, l'organisateur se doit de notifier la résiliation du contrat au voyageur, au plus tard vingt jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de plus de six jours ou dans le délai de sept jours avant le début du voyage à forfait d'une durée de deux à six jours.

### 5. MODIFICATIONS DU CONTRAT DE VOYAGE PAR L'ORGANISATEUR

L'organisateur se réserve le droit d'effectuer des modifications mineures au contrat de voyage dans les limites fixées dans l'article 24 al. 2 et 3 de ladite loi. Conformément aux articles 19 à 23 de la loi relative à la vente de voyages à forfait publiée le 1/12/2017, l'organisateur se réserve le droit de modifier à la hausse ou à la baisse les prix du contrat, après sa conclusion et dans les modalités prévues par ladite loi.

En ce qui concerne des modifications significatives apportées par l'organisateur, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 6. CESSIION DU CONTRAT DE VOYAGE PAR LE VOYAGEUR A UN TIERS

En ce qui concerne la cession du contrat de voyageur par le voyageur à un tiers, le voyageur peut se référer au formulaire d'information standard B des contrats de voyage à forfait pour les modalités éventuelles, art N1 des annexes de ladite loi (document à disposition du voyageur).

### 7. CARNET DE VOYAGE

Ce document final avant le départ du voyage fait partie intégrante du contrat de voyage. Il contient les dernières mises-à-jour des informations du voyage sauf informations communiquées en toute dernière minute provenant d'une source extérieure à l'organisateur.

Dans ce carnet figureront le nom et le n° de téléphone du responsable auquel le voyageur se référera en cas de problème et/ou de non-conformité.

Le voyageur sera tenu d'accepter que l'ordre dans lequel se dérouleront les visites peut changer par rapport au texte du carnet selon le conseil avisé du guide, au courant des circonstances locales l'exigeant éventuellement.

En ce qui concerne l'hébergement au cours des circuits organisés, sauf indication contraire, les chambres sont réservées en catégorie standard dans les hôtels mentionnés ou similaires. L'organisateur ne peut être tenu responsable d'éventuels inconvénients rencontrés concernant la chambre ou inhérents à la gestion hôtelière de l'établissement choisi. L'organisateur ou son délégué veilleront toutefois toujours à transmettre les demandes spécifiques au préalable et à solutionner les problèmes éventuellement rencontrés lors du séjour.

### 8. DOCUMENTS DE VOYAGE

Le voyageur doit, au départ du voyage, être en possession des documents nécessaires pour le voyage : passeport en état de validité, carte d'identité en cours de validité, visa, carte de vaccination si nécessaire. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable de cette sorte de manquement éventuel.

### 9. HORAIRES DE VOLS ET SIEGES DANS L'AVION

Les horaires de vols sont communiqués sous réserve de changement par la compagnie aérienne opérant. L'organisateur, recevant du voyageur la demande de pré-réservation de place spécifique dans l'avion, ne peut la garantir formellement. La plupart des compagnies aériennes ne confirment jamais la pré-réservation de sièges dans l'avion et se réservent le droit de modifier toute pré-réservation de sièges à tout moment et sans préavis.

### 10. CONSCIENCE DES RISQUES

Le voyageur participant à un voyage de groupe doit être conscient, en fonction des informations fournies par l'organisateur, qu'un circuit peut comporter certains dangers dus au hasard mais aussi aux modes de déplacement, à la nature imprévisible, au relief escarpé ou à l'isolement de certaines contrées, aux maladies tropicales, au climat changeant etc. sans que cette liste ne soit exhaustive. Le voyageur a l'obligation de s'informer sur les conditions de santé de la destination.

### 11. PLAINTES ET LITIGES

Tout litige porté à la connaissance de l'organisateur, par lettre recommandée ou par email dans les 15 jours du retour et ne pouvant être tranché à l'amiable entre parties, sera soumis à la Commission de litiges Voyage ou, si c'est la volonté du voyageur, soumis au tribunal compétent de l'arrondissement judiciaire de Bruxelles de rôle linguistique français.

### 12. ASSURANCE CONTRE L'INSOLVABILITE FINANCIERE

L'organisateur a souscrit une assurance couvrant ses clients contre sa propre insolvabilité financière auprès du Fonds de Garantie Voyages :



Assuré contre l'insolvabilité financière  
par le Fonds de Garantie Voyages®  
www.fgv.be - mail@fgv.be